

Assemblée Générale Ordinaire du 7 juin 2016

Les actionnaires de la société Lydec, société anonyme au capital de 800 000 000 Dirhams, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 80617, ayant son siège social à Casablanca - 48 rue Mohamed Diouri, BP 16048 - Royaume du Maroc, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite par le Conseil d'Administration à tous les actionnaires par avis publié dans «L'Economiste» le 3 mai 2016 et par courrier individuel aux actionnaires inscrits au nominatif. L'Assemblée s'est tenue sous la Présidence de Monsieur Dominique Mangin d'Ouince et a réuni des actionnaires qui, présents ou représentés, détiennent 6 675 611 actions, soit 83,44% du capital social.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu une présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des commissaires aux comptes, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015. Les états de synthèse, certifiés par les commissaires aux comptes et publiés le 3 mai 2016 dans l'Economiste préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire, n'ont subi aucune modification après la tenue de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende ordinaire fixé à 24,5 dirhams par action, payable à compter du 15 juillet 2016.

L'Assemblée Générale, a également donné au Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion pour l'exercice 2015 et a approuvé le renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité des voix (aucune abstention, ni vote contre exprimé).

Pour toute information complémentaire sur l'Assemblée Générale, veuillez contacter le Secrétaire Exécutif :

Secrétariat Exécutif Madame Catherine LEBOUL-PROUST

Angle avenue Moulay Hassan 1er et rue Gouraud - 20 070 Casablanca E-mail : catherine.leboulproust@lydec.co.ma